

Jacques Dubois

# L'Institution de la littérature

E S S A I



# L'Institution de la littérature

La collection Espace Nord rassemble des titres du patrimoine littéraire belge francophone. Elle offre un catalogue d'auteurs remarquables et veille à la réédition d'œuvres devenues indisponibles. Propriété de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la collection est gérée par Les Impressions Nouvelles et Cairn.info, qui ont réalisé le présent volume.

[www.espacenord.com](http://www.espacenord.com)



© 2018 Communauté française de Belgique pour la présente édition

Illustration de couverture : © elapela – iStock by Getty Images

Mise en page : CW Design

ISBN : 978-2-87568-417-2

Dépôt légal : D/2019/12.583/6

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.  
Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage est strictement interdite.

Jacques Dubois

# L'Institution de la littérature

essai

*Préface de Jean-Pierre Bertrand*

*Postface de Jacques Dubois*



*À Michou*

# PRÉFACE

de Jean-Pierre Bertrand

*C'était en 1980 : nous étions une bonne trentaine d'étudiants de la Faculté de philosophie et lettres, mais aussi de sciences sociales, à avoir opté pour le cours de Sociologie de la littérature, nouvellement créé à l'Université de Liège par Jacques Dubois, dans la foulée de ses recherches. Cette option n'avait rien d'ordinaire et de banal, elle avait aussi pour nous quelque chose d'un engagement qui s'accommodait avec bonheur d'une prise de conscience de la culture francophone de Belgique et tout particulièrement de la culture wallonne, pour lesquelles Dubois militait : sous son impulsion une revue éphémère, Carré-Magazine<sup>1</sup>, vit le jour pour donner voix aux artistes et intellectuels wallons ; le « Manifeste pour une culture wallonne » (1983) était en préparation, en même temps que démarra, sous sa direction, la présente collection « Espace Nord ». Un livre accompagnait cet enseignement, L'Institution de la littérature, sous-titré « Introduction à une sociologie », publié en 1978 aux éditions Nathan-Labor dans la collection « Dossiers Media ». Quelle aubaine pour tous ceux qui cherchaient à sortir des sentiers trop bien battus de la philologie ! Au moment où la nouvelle critique commençait à vivre ses dernières heures de gloire et s'essouffait dans d'austères approches structurales des textes, L'Institution nous apportait un vent de fraîcheur. D'autant plus salutaire qu'elle nous ouvrit les yeux sur un aspect de la littérature qui, par aveuglement ou par masquage idéologique, échappait aux études littéraires.*

*En effet, pour la première fois, il nous était donné de comprendre cette littérature dans la matérialité de ses processus de production. Au lieu de nous la présenter comme une évidence naturelle, Jacques Dubois démontait les mécanismes qui l'instituent et la font exister dans le monde social ; le double sens, statique et dynamique, du mot « institution » opérait par magie sur des esprits critiques en quête de neuf. D'un seul coup, c'étaient tous nos présupposés qui étaient remis en question ; balayées aussi nos croyances en une littérature de génération spontanée, qui ne procède que du génie des*

auteurs. Cigarillo à la main, debout, le verbe haut et doux tout ensemble, Jacques Dubois nous apprenait qu'il en était autrement, que la littérature n'existait qu'au travers des instances qui la reconnaissent comme telle et la légitiment en tant que pratique sociale et culturelle autonome. La critique idéologique, à laquelle Dubois avait contribué en 1973 avec son livre sur *L'Assommoir*<sup>2</sup> trouvait dans l'approche institutionnelle un dépassement de tout premier plan puisque l'analyse interne de l'œuvre s'articulait sur des considérations externes, qui vont de l'instance éditoriale aux marques de consécration académique. Aussi la littérature s'appréhendait-elle comme une production historiquement et socialement marquée qui n'a pas pour seul horizon les auteurs et leurs œuvres, mais l'ensemble des rouages qui lui donnent corps : du salon au prix, de l'éditeur au libraire, en passant par la presse et l'enseignement, analysés avec méthode dans leur fonction au chapitre IV, « Instances de production, instances de légitimation ». Même des faits de texte qui semblaient n'avoir d'intelligibilité que pour eux-mêmes, des choix stylistiques ou des figures de rhétorique, par exemple, prenaient tout à coup un sens historique et sociologique. Ainsi, tout en reconnaissant la sociocritique (illustrée par les travaux de Claude Duchet et de Pierre V. Zima) comme la « forme la plus élaborée » de la sociologie des textes littéraires, l'analyse institutionnelle entendait « établir la liaison entre les écrits littéraires et ce qui les détermine, l'Histoire, leur histoire » (p. 241). Ce à quoi s'emploie le chapitre VIII, consacré au « Statut du texte », en proposant une série efficace d'indicateurs textuels : la codification générique qui marque et démarque une œuvre dans un contexte de production ; la situation d'énonciation à partir de laquelle s'élaborent toutes sortes de stratégies discursives ; les dispositifs thématique-langagiers et les régimes rhétoriques qui fondent en puissance des langues littéraires : tout cela offrait à l'analyste d'intéressants marquages de la réfraction institutionnelle que toute œuvre inscrit en elle sans jamais s'y réduire.

On l'aura deviné : la sociologie de la littérature, ainsi conçue, congédiait l'histoire de la littérature au moment, d'ailleurs, où celle-ci fut délaissée par un structuralisme qui voulait autant la mort de l'histoire que celle de l'auteur. Plus exactement, elle se la réappropriait dans un discours qui mettait fin aux déterminismes positivistes beuviens (« tel arbre, tel fruit ») pour donner naissance à ce qui se désigne quelquefois sous l'appellation d'histoire sociale de la littérature. De la même façon, cette sociologie remettait en perspective les processus de création littéraire en donnant à comprendre ce qu'on appelait encore au XIX<sup>e</sup> siècle le « génie » comme un ensemble d'options plus ou moins conscientes dont l'écrivain dispose pour être ce qu'il est devenu. Fini de parler de la vie de Mallarmé, de Zola ou de Beckett (pour reprendre quelques exemples que Dubois commentait à merveille) : tout s'analysait désormais en termes de trajectoire, ce

qui avait l'insigne avantage de faire apparaître à la fois les lignes de forces et de continuité de la biographie construite d'un auteur, mais aussi ses points de fracture, de bifurcation, de retour. Selon une logique qui défie sans arrêt les lois du déterminisme, l'analyse institutionnelle touchait au plus près la vie littéraire dans sa grande et ses très petites histoires. La simple juxtaposition de faits significatifs suffisant quelquefois à mieux situer les accidents d'un parcours que les péremptores « à cause de » de la vieille critique biographique. Le chapitre V consacré au « Statut de l'écrivain » propose ainsi un examen historique de la position que peut occuper un écrivain dans le système des lettres, position dont il peut tirer avantage, y compris dans les postures les plus atypiques, chacune étant par essence mouvante et fragile puisque, comme l'écrit Dubois, « toujours, l'écrivain particulier se trouve en porte-à-faux et doit réaliser des compromis pour assurer l'équilibre de sa situation » (p. 177). Bourdieu parlera à ce propos du « sens du placement » dont se dote l'écrivain pour concilier les contraintes du système avec ses propres ambitions esthétiques, se ménageant toutes sortes de compromis entre « ars inveniendi » et « ars obligatoria ».

C'est dire que l'approche institutionnelle de la littérature, dans son projet théorique et programmatique, ouvrait un champ immense de recherches, un champ aussi immense que la littérature elle-même qu'elle repensait de fond en comble : fonctionnement des groupes littéraires, émergence et développement des avant-gardes, analyse de trajectoires, lecture socio-rhétorique des œuvres, étude du paratexte, approches de la réception, histoire de l'édition, de la presse, des revues, etc. Autre avantage, et non des moindres, de cette sociologie : elle n'exclut pas de son champ des objets traditionnellement considérés comme indignes des études de lettres. Au contraire, ces genres mineurs que sont entre autres le fantastique, le roman médical, le policier, auquel Jacques Dubois consacrera nombre de ses travaux et de ses enseignements (créant un cours Genres paralittéraires dans le sillage de celui de Sociologie de la littérature), ont trouvé, grâce à l'analyse institutionnelle, toute leur place. Et pour cause, puisqu'ils sont le produit d'un phénomène capital dans l'histoire de la culture moderne, en pleine révolution industrielle : la scission de la littérature en deux sphères, analysée au départ des thèses de Bourdieu au chapitre II. L'une, dite de « production restreinte », couvre le domaine de la littérature de pointe, d'avant-garde, au seul souci de sa valeur symbolique ; l'autre, qualifiée de « grande production », comprend la littérature de consommation courante et/ou de masse, soumise à la valeur économique et aux règles du marché. Aussi était-il capital de traiter les produits que « l'institution exclut du champ de la légitimité » (p. 199) dans un chapitre à part entière, le septième, intitulé « Littératures minoritaires », lequel propose une efficace distinction entre littératures « proscrites », « régionales », « de masse » et « parallèles et sauvages ».



\*

*L'apport considérable de L'Institution de la littérature était d'offrir une synthèse projective d'un certain nombre de travaux qui ont balisé l'histoire de la sociologie de la littérature en même temps qu'un modèle, celui de l'institution. En arrière-plan de ce modèle se trouvent les classiques de l'école marxiste : Georg Lukács et Lucien Goldmann, principalement, avec leur critique de la littérature occidentale, fondée sur les puissants concepts de « héros problématique » ou de « vision du monde », la littérature moderne étant selon eux marquée par une tension idéologico-critique entre aspiration à un monde meilleur et empêchement historique, tandis que Louis Althusser s'était mis à redéfinir l'idéologie tout en faisant la fortune de la notion d'« appareil ». Parallèlement à ces études, L'Institution de la littérature fait fonds des travaux de l'école de Bordeaux, autour de Robert Escarpit, lesquels apportaient une approche quantitative de la production littéraire considérée comme marché, et cherchaient aussi à comprendre les liens qui unissent le littéraire et le social. C'est dans un recueil collectif du même nom, paru en 1970, que Jacques Dubois a esquissé les bases de sa future théorie dans un article programmatique intitulé « Pour une critique littéraire sociologique ».*

*Mais la conjonction théorique importante dont L'Institution de la littérature est redevable se situe ailleurs et de façon plus inattendue, ainsi que l'explique le chapitre liminaire « Vers une théorie de l'institution littéraire ». En effet, l'approche institutionnelle participe d'une articulation entre trois auteurs et trois disciplines différentes : le critique de l'idéologie que fut le Jean-Paul Sartre de Qu'est-ce que la littérature ? (1948), le sémioticien Roland Barthes du Degré zéro de l'écriture (1953) et le sociologue Pierre Bourdieu explorant à nouveaux frais la littérature dans un article célèbre, « Le marché des biens symboliques » (1971). Trois textes, trois approches qui à leur manière tentaient d'expliquer un phénomène capital dans l'histoire des lettres françaises : leur processus d'autonomisation. Ensemble ils le situent aux alentours de 1850, lui trouvant une figure emblématique dans les deux pères de la modernité que sont Baudelaire et Flaubert. Sartre, Dubois le rappelle, analyse le processus en regard de l'émancipation idéologique caractéristique de l'écrivain moderne, ce « névrosé » à la « conscience malheureuse », appartenant de fait à une bourgeoisie qu'il hait et se refuse à servir. Barthes, quant à lui, comprend l'explosion exponentielle des écritures de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle comme le signe de l'autonomisation accrue de la littérature, celle-ci se dotant d'un langage propre, coupé des « mots de la tribu ». Bourdieu, enfin, décrit le « marché des biens symboliques » en termes de « champ » observant que « le processus d'autonomisation de la production intellectuelle*

*est corrélatif de l'apparition d'une catégorie socialement distincte d'artistes ou d'intellectuels professionnels [...] ».* Pièce maîtresse de son système de pensée, la notion de champ littéraire n'est pas exclusive de celle d'institution proposée par Jacques Dubois. En fait, l'une comme l'autre entendent conceptualiser les mécanismes d'institution du littéraire, celui-ci étant considéré comme un domaine de pratiques spécifiques, régi par une dynamique de luttes distinctives entre les agents. Ou pour le dire selon la formule de Dubois : « La littérature est une institution à la fois comme organisation autonome, comme système socialisateur et comme appareil idéologique<sup>4</sup> » (p. 56).

*Champ ou institution, la littérature devient ainsi, à l'instar d'autres secteurs d'activités humaines, un lieu de pouvoir d'autant plus puissant qu'il ne s'avoue jamais comme tel. S'il est un aspect que la notion d'institution met bien en avant, c'est cette caractéristique très paradoxale de la littérature d'être une institution qui se dénie comme telle (une institution « molle », a-t-on dit à l'époque). Elle n'obéit à aucune charte, n'est dotée que d'une faible visibilité, mais ses mécanismes et ses effets peuvent se mesurer comme ceux qui sont au cœur des autres formes d'organisation sociale (l'Église, l'enseignement, l'administration, etc.<sup>5</sup>). Décrivant la littérature en de tels termes, Dubois démontait pièce par pièce, plus systématiquement que Bourdieu ne l'avait proposé à l'époque, la littérature dans ses croyances, ses mythes et ses rituels. Les esprits les plus romantiques ont crié au parjure et à l'iconoclastie et on peut les comprendre : plus aucune place n'était faite au sacre de la littérature puisque ce sacre lui-même était analysé dans son processus de construction, comme faisant partie intégrante de l'édifice.*

\*

*Que reste-t-il de L'Institution de la littérature ? On ne se contentera pas d'une formule à l'emporte-pièce qui dirait que l'ouvrage n'a pas pris une ride, ce serait mensonger. Programmatique, l'essai de Jacques Dubois appelait la discussion et quelquefois la polémique ; il conserve forcément les stigmates d'une critique littéraire qui n'allait pas de soi au moment de sa parution. Il a surtout donné lieu à une série impressionnante d'études et de recherches qui n'ont eu de cesse de corriger, d'affiner, de dépasser ses propositions méthodologiques et théoriques, et l'on peut considérer qu'il est à l'origine, avec les travaux de Pierre Bourdieu, d'une réinterprétation de la littérature des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles qui reste plus que jamais d'actualité, en France et à l'étranger. Occasion de remarquer que ce n'est sans doute pas un hasard si l'analyse institutionnelle a trouvé l'écho le plus sensible en périphérie francophone, en Belgique et au Québec principalement, où les sentiments de domination culturelle sont ou ont été les plus exacerbés ; même si le modèle institutionnel s'applique en priorité à la France littéraire*

moderne, sa puissance analytique a aussi été révélée sur d'autres aires culturelles, voire à d'autres époques.

L'auteur lui-même, d'une certaine manière, a délibérément dépassé et déplacé la théorie qu'il a mise en œuvre. Il suffit de voir comment ses autres livres se sont mis à élaborer d'autres projets de sociologie littéraire. Dans *Le Roman policier ou la modernité* (1992), c'est à une sociologie du genre qu'il s'attaque, montrant que le polar accompagne historiquement l'émergence de la modernité. Avec *Le Roman célibataire* (1996) s'esquisse une sociocritique des expérimentations littéraires, celles que quelques écrivains décadents, de Huysmans à Gide, ont proposées tous azimuts contre la tradition romanesque, faute de pouvoir trouver place dans un espace littéraire extrêmement saturé. Avec *Pour Albertine* (1997), l'angle se rétrécit encore pour déboucher sur une stimulante sociologie du singulier que Dubois traque à travers le personnage énigmatique et cardinal de la Recherche du temps perdu, laquelle Recherche invente, ainsi qu'il l'écrit, une véritable « sociologie-fiction ». Dans ses essais, y compris *Les Romanciers du réel* (2000), Jacques Dubois paraît totalement s'éloigner de ses préoccupations institutionnelles de 1980. Quoi de plus normal, en fait ! Ce qui lie néanmoins dans la continuité le projet critique qui est le sien est plus fondamental : une véritable et infinie quête de ce que le sociologue de la littérature appelle « le sens du social ».

---

1. Quatre numéros, de 1981 à 1982.

2. On trouvera en fin de volume la liste des ouvrages de Jacques Dubois.

3. Pierre Bourdieu, « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique*, 22, 1971, pp. 50-51.

4. On comparera avec l'une des caractérisations du champ littéraire que proposera Bourdieu une quinzaine d'années plus tard : « Le Champ littéraire (etc.) est un champ de forces agissant sur tous ceux qui y entrent, et de manière différentielle selon la position qu'ils y occupent [...], en même temps qu'un champ de luttes de concurrence qui tendent à conserver ou à transformer ce champ de forces » (*Les Règles de l'art*, Paris, Seuil, 1992, p. 323).

5. Même observation chez Bourdieu : « Les champs littéraire ou artistique se caractérisent, à la différence notamment du champ universitaire, par un très faible degré de codification. Une de leurs propriétés les plus significatives est l'extrême perméabilité de leurs frontières et l'extrême diversité de la définition des *postes* qu'ils offrent et, du même coup, des principes de légitimité qui s'y affrontent [...] » (*Les Règles de l'art*, *op. cit.*, p. 314).

## INTRODUCTION

L'idée d'institution littéraire, idée généralement peu reçue, sera le thème unificateur du présent travail, lui fournira sa ligne directrice. À l'origine, ce travail devait constituer une introduction à la sociologie des faits littéraires, synthétisant les principaux acquis en ce domaine. Il est rapidement apparu qu'une telle entreprise avait quelque chose de prématuré : les développements importants qu'a connus, depuis un quart de siècle surtout, la sociologie littéraire, ouvrent à des problématiques si diverses qu'on ne voit pas bien, à l'heure qu'il est, comment en dégager une synthèse. Il a donc semblé préférable de s'en tenir à une seule direction d'analyse, mais assez centrale pour qu'elle recoupe l'ensemble des aspects de l'activité littéraire. C'est ici que la notion d'institution s'est imposée comme singulièrement apte à définir cette ligne directrice. Si, à propos de littérature, cette notion n'a été jusqu'ici que peu utilisée et peu théorisée<sup>6</sup>, elle présente en revanche l'avantage d'apparaître comme sous-jacente à toute une réflexion critique qui constituera pour nous une base aussi importante que solide. Elle va donc orienter notre étude et contribuer à en structurer les différentes parties. Nous n'ignorons pas que le concept d'institution ne bénéficie pas, dans le champ de la sociologie générale, d'un très grand crédit. Il a sans doute, grâce à Durkheim par exemple, ses lettres de noblesse, mais on lui fait reproche de s'être perdu dans les sables des définitions vagues et mouvantes (cf. Lourau : 1970)<sup>7</sup>. On notera cependant d'emblée que, confrontée à une réalité comme la littérature dont l'inscription dans la structure sociale est en général occultée, l'idée d'institution paraît retrouver, par ce qu'elle dévoile et par ce qu'elle déplace dans l'ordre des questions, une nouvelle vigueur, une nouvelle rigueur.

Si l'on considère l'orientation propre à la sociologie des faits littéraires depuis bientôt un demi-siècle, on s'aperçoit qu'elle a toujours privilégié la relation entre deux ensembles, qui sont, d'un côté, une production textuelle et ses auteurs et, de l'autre, des groupes sociaux, leurs positions de classe, leurs

idéologies, considérés comme supports et déterminations de la production des textes. Tel est le schéma de base. En France, l'œuvre de Lucien Goldmann (1955, 1964, notamment), dont la méthodologie s'articule autour des notions de vision du monde et d'homologie structurale, est représentative de cette orientation, qu'elle illustre d'ailleurs de façon exemplaire et fort élaborée. Sans remettre en cause la qualité des travaux de Goldmann, on doit cependant y reconnaître une lacune considérable. Ils opèrent en gros comme si l'activité littéraire n'avait pas de lieu spécifique de déploiement et d'exercice, comme si l'écrivain était un agent social sans statut particulier, n'ayant à rendre compte de son travail qu'à une instance idéologique fort générale et peu structurée, comme si rien ne légitimait et n'organisait les pratiques littéraires dans leur diversité. On aura compris que, si nous introduisons la notion d'institution dans l'analyse, c'est aussi pour qu'elle vienne occuper ce lieu laissé vacant par toute une tradition. La forme instituée de la littérature moderne a été négligée autant dans son aspect historique que dans son aspect morphologique<sup>8</sup>. Son rapport à d'autres institutions, rapport qui peut être de complémentarité ou de subordination, a été trop longtemps laissé dans l'ombre. Nous songeons, par exemple, à la relation de la littérature à l'école ou encore à la famille. De nombreuses questions surgissent ainsi, questions difficiles mais propres à féconder l'analyse. L'une d'elles, par exemple, consiste à se demander si l'interprétation que l'on peut donner du rapport des productions littéraires à l'idéologie se trouve modifiée par la médiation d'un appareil d'institution dont l'efficacité propre reste à définir.

Mais l'analyse institutionnelle a encore une autre portée qui est radicalement critique dans son principe. Si toute institution a pour trait fondamental d'être posée à l'horizon des membres d'une société comme un donné à valeur universelle et essentielle, la reconnaissance de cette institution en tant que produit de l'histoire humaine aura nécessairement pour effet de relativiser ce caractère universel. Cela vaut sans doute pour la justice ou pour la famille mais plus encore pour une institution telle que la littérature. Le discours proliférant qui se tient à son propos, non content d'omettre son caractère institué, la présente de préférence comme une essence générale, coupée de toute base historique et sociale. Cette « méconnaissance » particulière introduit d'ailleurs à un culte, fait de révérence et de fétichisme, qui est la garantie de l'occultation. Il n'est pas excessif de dire que la sphère littéraire est sacralisée tant aux yeux de ceux qui en font partie que de ceux qui en sont tenus éloignés.

L'analyse d'institution fait découvrir qu'il n'y a pas la Littérature mais des pratiques spéciales, singulières, opérant à la fois sur le langage et sur l'imaginaire

et dont l'unité ne se réalise qu'à certains niveaux de fonctionnement et d'insertion dans la structure sociale. À propos de cette unité, il est intéressant de recueillir le témoignage de l'école structuraliste qui tend à considérer aujourd'hui que, de son point de vue, il n'y a pas de spécificité donc de légitimité de la littérature en tant qu'ensemble organique. C'est en tout cas la thèse de Tzvetan Todorov (1975) qui, après avoir interrogé quelques-unes des définitions connues du littéraire, conclut que les critères généralement utilisés manquent à leur objet puisque ou bien ils ne le recouvrent pas entièrement, ou bien ils le débordent largement. Dès lors que la définition structurale se dérobe, il ne reste plus à T. Todorov qu'à renvoyer la spécificité du littéraire à un principe fonctionnel. Mais, sur ce terrain fonctionnel tout autant, il est bien malaisé d'accorder un statut légitime à la littérature. Il est difficile, en effet, de lui conférer, même pour une période historique déterminée, un mode uniforme de fonctionnement. Sauf peut-être à dire, comme on l'a fait, qu'elle se définit par sa non-fonctionnalité ; mais, de ce point de vue encore, les choses ne sont pas égales d'un secteur à l'autre de la production littéraire. Dès lors, il ne reste qu'une position acceptable qui est de reconnaître le seul principe d'unification et de légitimation du littéraire dans son institution à l'intérieur des pratiques sociales. Ce point de vue suppose l'existence d'un arbitraire qu'impose la force instituante lorsqu'elle intègre des pratiques séparées à l'origine en un système doté de rationalité. Cet arbitraire est sans conteste un élément important de la fondation institutionnelle, et il ne faut jamais perdre de vue sa présence. Il convient pourtant d'en relativiser l'effet, et ce à deux égards. Tout d'abord, plus l'institution est une organisation effective, répondant à des déterminations socio-économiques précises, et plus l'unification des pratiques littéraires s'inscrit dans des réalités. C'est ainsi que des produits différents dans leur origine et leur forme tendront de plus en plus à être assimilés par le mode de consommation auquel ils sont soumis. En second lieu, il subsiste toujours un décalage entre les pratiques et ce que l'institution dans son arbitraire codifie et reconnaît. C'est que le système n'est pas pourvu d'une logique suffisante pour contrôler efficacement tout ce sur quoi il prétend légiférer. Autrement dit, l'arbitraire étant contestable en son principe, des forces de contestation vont agir très tôt sur la structure institutionnelle et mettre en évidence les contradictions internes qu'elle entretient nécessairement.

L'analyse d'institution réservée à la littérature ne prétend cependant pas rencontrer toutes les questions que soulève cette dernière. Cette analyse est partielle et n'appréhende les faits que suivant une certaine coupe et un certain modèle. La présente étude rendra cette limitation d'autant plus sensible qu'elle a

fait choix de s'en tenir à un objet restreint : la littérature en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, c'est-à-dire durant la période où s'exerce la domination politique de la classe bourgeoise et où la littérature accède à un régime d'autonomie et de spécialisation. Il va de soi que, pour la même période, cette étude devrait être étendue à d'autres pays et à d'autres grandes littératures. On songera, par exemple, à l'Allemagne ou à la Grande-Bretagne<sup>2</sup>. Nous nous en tiendrons à la France, où, entre 1800 et 1850, l'institution littéraire moderne prend naissance de façon exemplaire, où, à l'heure actuelle, elle est le lieu de transformations qui mettent en cause son hégémonie culturelle.

\*

Si elle n'est pas encore une discipline homogène dont l'objet serait clairement théorisé, la sociologie de la littérature peut aujourd'hui se prévaloir d'un champ de recherches vaste et diversifié. Ce champ s'est formé au confluent de trois courants d'analyse, dont il est bon de rappeler l'existence si l'on veut mieux situer la portée du présent travail.

Dès l'apparition de la méthode historique appliquée aux études littéraires, à partir de Gustave Lanson par exemple, la question du rapport des productions littéraires à la société s'est posée. L'ouvrage récent de Delfau et Roche (1977) montre comment certains critiques et historiens ont très tôt infléchi l'analyse dans le sens d'une interprétation sociologique. Le rapport de la création aux classes sociales, à leurs visions du monde, à leurs antagonismes, représente la première problématique qui s'est fait jour et dont l'étude ne progressa, il faut le dire, que de façon irrégulière, en dépit du soutien vigoureux apporté à cette réflexion par le courant marxiste et des penseurs aussi importants que Lukács et que Gramsci. Il ne saurait être question de ramener à un schéma unique les travaux propres à cette lignée. Pour la plupart, ils postulent toutefois la présence, « derrière » l'écrivain, d'un groupe ou d'une classe qui est, de quelque manière, le véritable sujet de la création littéraire et qui détermine la forme et le contenu des œuvres en fonction de ses intérêts particuliers, de ses positions. Pratiquement et pour l'époque moderne, l'histoire des relations entre littérature et société s'est surtout cristallisée autour d'une classe, la bourgeoisie, en tant que classe montante et dominante. On ne s'étonnera pas que, dans cette perspective, les ensembles littéraires les plus systématiquement explorés soient ceux qui paraissent les plus directement déterminés par l'histoire bourgeoise : un genre comme le roman ou une esthétique comme le réalisme. À l'opposé, l'écriture

poétique ou les formes du fantastique se trouvent le plus souvent délaissées. Mais cette orientation est aussi révélatrice de ce que cette première sociologie privilégie les contenus du texte et qu'elle conçoit pour l'essentiel la relation de l'œuvre à la société sur le mode du reflet.

On perçoit d'emblée en quoi ce type d'analyse rompt avec une représentation idéalisée de son objet. Avec elle, la production esthétique entre dans une chaîne d'événements qui la définissent ; elle se conforme à des conditions historiques, elles-mêmes structurées par la situation de telle fraction du corps social ; elle devient référible, à travers d'éventuelles médiations, à des déterminations socio-économiques. Peuvent intervenir dans semblable analyse des variables comme l'origine de classe de l'écrivain, ses positions philosophiques et politiques ainsi que les conditions matérielles de son travail d'écriture. Quant au groupe, il est encore déterminant par l'usage qu'il fait des textes, par le sens qu'il en dégage. À chaque stade, il fixe les usages de la littérature.

Autre est le propos de ceux qui, au cours des dernières années, se sont intéressés aux formes et aux produits de la littérature non reconnue ou non consacrée. Il est commun de parler aujourd'hui de « para-littératures ». On désigne par là aussi bien les genres populaires et les arts de grande diffusion que des formes mineures et composites ou encore des productions « sauvages », non insérées dans les circuits ordinaires de publication. Les études qui les prennent en charge forment un ensemble de recherches à la fois disparate et inégal et qui ne correspond pas à un programme théorique ou méthodologique précis. Ce qu'il importe de souligner, c'est qu'à cet intérêt pour des œuvres soustraites jusque-là à l'attention du discours critique correspond un geste sacrilège : la « littérarité », essence particulièrement élective, se trouve étendue à quantité d'écrits dont on postulait que, dans leur masse même, dans leur usage trivial également, ils étaient sans valeur et sans intérêt. Or, leur entrée dans le champ critique, même si elle se fait par une porte latérale, a pour conséquence immédiate de mettre en question l'image reçue de la littérature, la conception ordinaire de sa définition et de ses limites. Si les genres paralittéraires s'élaborent et fonctionnent suivant les mêmes structures que les productions consacrées, qu'est-ce qui justifie encore la séparation entre les deux sphères et les critères usuels de qualité ou de valeur ? De là, la tentation de s'interroger sur ce qui rend légitime, à l'intérieur du corpus de la littérature consacrée, la coexistence d'écrits dont la nature et la fonction peuvent être fort différentes. Ainsi, de proche en proche, un sentiment d'arbitraire et d'artifice se fait jour qui atteint la notion même de littérature. Qu'est-ce qui institue cet arbitraire, quelles sont ses origines et quel service rend-



il ? Autant de questions que suscite l'attention portée aux productions parallèles. Il n'est pas utile d'insister : portant sur ce que l'on peut encore appeler les littératures dominées ou minoritaires, ce courant de découverte et de réévaluation n'a que peu contribué à lézarder la façade idéologique du système littéraire. Même si ses bases théoriques sont parfois mal assurées, il entre de plain-pied dans le projet sociologique en ce qu'il a de général.

Il est une troisième direction de recherches dont le développement est resté plus circonscrit mais dont le rôle a été tout aussi décisif. On a parlé, à son propos, de sociologie de la lecture et du lecteur. Cette méthodologie s'avise, en effet, d'un aspect de la pratique littéraire dont on n'avait guère tenu compte jusque-là et qui est la relation d'échange ou de communication dans laquelle elle s'inscrit. Les textes sont lus : par quels publics ? suivant quels codes ou quels programmes ? en fonction de quelles déterminations particulières ? Cette approche peut infléchir l'analyse interne puisqu'elle fait apparaître qu'un texte manifeste toujours peu ou prou le contrat de lecture qu'il vise à établir. L'important est ici que l'acte littéraire, réputé individuel et singulier, se trouve tout à coup rapporté à des faits collectifs. Nous prenons conscience d'un procès d'échange – échange symbolique, échange matériel – qu'il s'agit de situer dans la structure sociale en tenant compte des formes de stratification et de ségrégation qu'il implique, des contraintes qu'il suppose. Un tel point de vue est nécessairement relativisant puisque l'œuvre (ou l'écrivain) se voit, à travers le public ou le groupe qui l'élite, qui l'investit de ses attentes et de ses réactions, d'emblée définie socialement. Dès que l'on appréhende la littérature dans ses usages, elle sort de sa pureté idéale pour s'affirmer comme tributaire d'une insertion historique et sociale.

Si ces trois directions d'analyse ont abouti à des résultats inégaux, elles ont permis ensemble un déplacement appréciable des questions tant dans le champ critique que dans le champ théorique. Il ne faudrait pas les créditer d'une unité qu'elles n'ont pas, ni penser que les bases qu'elles se sont données sont encore les nôtres aujourd'hui. Notamment, on peut regretter que la sociologie de la lecture et l'analyse des paralittératures aient eu tendance à se confiner dans les marges de la critique et de l'histoire, se donnant volontiers pour des disciplines d'appoint. Mais aujourd'hui la sociologie des faits littéraires, qui a de plus en plus droit de cité, entend occuper une place centrale dans la réflexion sur les formes culturelles. Elle se propose de constituer son objet dans toute son ampleur et de le saisir comme fondement d'une explication globale du phénomène littérature.

Le présent travail tente d'allier deux préoccupations. Il se veut d'abord introduction à une discipline insuffisamment connue dans sa théorie générale. Il s'adresse en priorité à des étudiants avancés et à de jeunes chercheurs soucieux de s'initier à la sociologie littéraire. Par là, il se voue à être schématique. Mais très souvent il invite ses lecteurs à prolonger et à approfondir en leur indiquant les travaux dans lesquels ils trouveront des réflexions plus développées ou des analyses plus concrètes et plus précises. Il leur suggère aussi par la même voie de transposer à d'autres domaines de la production symbolique la méthodologie réservée ici à la littérature. Il est apparent, en effet, que ce qui s'applique au littéraire peut, dans bien des cas, valoir pour d'autres champs artistiques ou culturels. En second lieu, il se propose comme contribution originale à la sociologie des faits littéraires dans la mesure où, retravaillant certains acquis méthodologiques ou factuels, il met en place un chapitre nouveau de cette sociologie. À cet égard, s'il n'ambitionne pas d'épuiser la problématique qui correspond à ce chapitre, il espère au moins en construire l'objet sur des fondements théoriques solides.

---

6. Parmi les travaux qui ont eu recours à la notion, signalons au moins un ouvrage italien, *L'Istituzione letteraria* de G. Corsini (1974). Mais il faut noter que la base théorique de cette étude, intéressante au demeurant, est assez restreinte.

7. Nos références à des ouvrages ou à des articles prendront en général cette forme abrégée. À partir de l'indication du nom de l'auteur et de la date de publication, on pourra se reporter à la bibliographie où l'on trouvera les références complètes, classées d'après cette double indication.

8. Il y aurait tout un examen à faire de cette singulière omission et du retard théorique qu'elle représente. Elle correspond sans nul doute à un effet d'occultation ou de refoulement, très significatif quant à l'image que donne de lui-même cet « appareil » qu'est la littérature.

9. Pour l'Angleterre moderne, voir notamment les travaux de Raymond Williams (1959, 1977).